

## **L'ACPFNL, UN NOUVEAU DÉPART**

Beaucoup de personnes seront heureuses d'apprendre que l'ACPFNL s'est doté un nouveau type de membership. Pour devenir membre, il n'en coûtera que 20 \$ et la personne devient membre à vie, ce qui lui permettra d'éviter les tracasseries de l'inscription annuelle et de recevoir périodiquement des informations pertinentes sur les produits forestiers non ligneux et les événements qui se déroulent au Québec, de participer aux assemblées générales de l'association et de voter sur les enjeux et les orientations de notre filière.

La seconde catégorie « membre actif » s'adresse à des personnes ou des entreprises directement impliquées dans les PFNL, soit au niveau commercial, soit au niveau de la recherche ou de la formation. Les membres actifs paient une cotisation annuelle de 300 \$, ce qui leur donne droit d'élire ou d'être élu au conseil d'administration de l'association et d'avoir accès à un niveau de services plus élevé.

## **UN NOUVEAU SIÈGE SOCIAL ET UN NOUVEAU SECRÉTARIAT**

Le siège social de L'ACPFNL est maintenant situé à l'adresse du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie et ce sont les services professionnels du SPBM qui assureront le suivi des travaux de secrétariat et de comptabilité de notre association. Une excellente nouvelle qui permettra de donner à tous et chacun des services de qualité.

## **LE CAHIER DES CHARGES DES CHAMPIGNONS SAUVAGES DU QUÉBEC**

Les 200 copies imprimées pour l'AGA du 25 avril étaient toutes écoulées à la mi-mai. L'impression de la fin juin à 2 000 copies s'écoule rapidement et plus de 1 100 copies ont quitté l'entrepôt. Il est possible que l'impression prévue pour le printemps 2015 soit devancée.

Ci-joint une copie du bulletin d'adhésion 2015 de l'ACPFNL.

Nous souhaitons à chacun et chacune une excellente saison d'automne.

Fernand Miron, secrétaire